Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 1

Artikel: Donneloye
Autor: A.J.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-217725

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ÉMERGENCE DES « MONTS » DU LAC DE JOUX

Le fond du lac de Joux n'est point plat. Il porte au contraire une série de collines longitudinales, plus ou moins rapprochées des rives et qui culminent, pour la plupart entre 1002 m. et 1004 m. On les appelle les *monts*. Le plus élevé, le *mont de la Beine,* vis-à-vis du Rocheray (1007 m.) émerge très souvent. Ces *monts* sont d'origine glaciaire. La chose est sûre, tout au moins pour le *mont de la Beine* dont la structure se compose d'un agglomérat de boue calcaire ou chaille très dure, et de cailloux à surface polie de toutes formes et dimensions inclus dans la substance précédente. En somme le *mont de la Beine* est une moraine ou amoncellement de débris rocheux, que les glaciers qui recouvraient jadis notre vallée, ont abandonnés en cet endroit. Il est vraisemblable d'admettre que les autres *monts* sont de même nature et origine.

Les autres *monts,* situés à une altitude sensiblement plus basse n'émergent que lorsque le lac atteint un niveau exceptionnellement bas. C'est le cas maintenant pour les *Petits-Monts* de Chez-Grosjean; le *mont* tout voisin dit *Chez la Musique* n'est recouvert que de quelques centimètres d'eau.

Voilà maintenant un fait digne d'intérêt : ces monts de Chez-Grosjean présentent une quantité de pieux enfoncés profondément et disposés en séries rectilines. Tout de suite on a pensé à des vestiges de *palafittes* ou d'habitations sur pilotis des palafittes des lacs Léman et de Neuchâtel, hémergés l'hiver dernier.

Mais quelle est leur signification ? Ils ont évidemment été plantés là où ils sont, par la main des hommes, mais quand et dans quelle intention ? C'est ce qu'il serait intéressant de savoir, et nous prions les personnes qui sauraient quelque chose à ce sujet, de bien vouloir nous le communiquer.

Déjà une explication est proposée. Les pieux mis au jour par le retrait du lac auraient servi jadis aux pêcheurs pour amarrer leurs bateaux.

Encore un point à propos duquel les éclaircissements seraient les bienvenus. A quelle date, antérieurement, les *monts* ont-ils été mis à découvert par une baisse anormale du lac ? On parle de 1822, 1826, etc. Qui peut donner une date exacte ?

(Feuille d'Avis de La Vallée.) *S. A.*

LA « VIPÈRERIE » DE BAULMES

L'intéressant article que voici a été publié par la *Feuille d'Avis de Ste-Croix.*

Dans le grand et célèbre ouvrage du Dr Victor Fatio, « La Faune des Vertébrés de la Suisse, Genève 1872 », on lit à la page 197 du tome III, chapitre des « Viperidae », les lignes suivantes :

« Combien de guérisons miraculeuses attribuées à l'usage des vipères en applications, en bouillon, en poudre ou en pilules, ou encore à la fameuse Thériaque des anciens qui, parmi beaucoup d'autres substances, devait contenir aussi une bonne dose d'extrait de vipère. Le commerce des vipères était autrefois si lucratif que les nombreux collectionneurs de serpents cherchaient par tous les moyens à se procurer le plus facilement de grandes quantités de ces reptiles. Au dire de quelques-uns, il fallait répandre du vin dans diverses localités pour attirer et enivrer les vipères, ou bien l'on devait griller, de nuit, dans un bassin à trois pieds, une vipère vivante qui, par ses sifflements de rage, attirait tous les serpents venimeux de la contrée. A en entendre d'autres, il suffisait de prononcer certaines paroles magiques ou de jouer un air particulier, etc., etc. Il y avait même, jusqu'au milieu du siècle dernier (dix-huitième), à Baulmes, dans le Jura, un parc aux vipères, ou vipérerie, tenu par un certain médecin nommé Gout, qui les vendait dix batz la vipère. »

Cette dernière phrase m'a engagé à m'adresser à M. Robert Anselmier, pharmacien, à la Sarraz, que j'ai l'honneur de compter depuis longtemps parmi mes connaissances. Je lui demandai, en décembre 1921, si à Baulmes le souvenir d'un médecin Gout et d'une vipérerie s'était conservé ? M. Anselmier a eu l'amabilité d'écrire à M. D. Mabille, syndic de Baulmes, lequel eut la bonne idée d'insérer un petit article dans le journal local pour apprendre si des personnes de la localité seraient peut-être en mesure de lui fournir des renseignements sur M. Gout et sur la vipérerie. Ces démarches furent couronnées de succès, car M. le syndic reçut la copie d'un acte daté du 5 juin 1713, concernant Gout et la vipérerie que ce dernier alla fonder à Baulmes. C'est un document précieux ; il constate en effet qu'il y eut, comme le Dr Fatio le disait, dans la première moitié du dix-huitième siècle, à Baulmes une vipérerie appartenant au médecin Gout. L'acte en question a été confié à M. le syndic par la propriétaire du fonds, Mme Pérusset-Hirzel. Le terrain porte encore aujourd'hui le nom de « Vipérerie », il est situé au pied des rochers de Mister-Dame, dans le voisinage immédiat de la cure de Baulmes.

Gains de Gaîté. — Dans un ménage où l'accord ne règne pas précisément :

Monsieur. — A quoi penses-tu depuis un quart d'heure que tu n'as pas desserré les dents ?

Madame. — Je pensais à mon amie Berthe, et je me disais qu'au moral son mari te ressemble.

Monsieur. — Et alors ?

Madame. — Eh bien ! je la plaignais !

Entre joueurs. — Dans la salle de jeu d'un équivoque tripot, un banquier abat huit et neuf sans discontinuer.

Les pontes, consternés, laissent entendre quelques réflexions désobligeantes. Le banquier, exaspéré, tire son revolver de sa poche.

— Ne tirez pas ! s'écrie son voisin, vous tireriez neuf.

Attendons. — Un peintre reçoit la visite d'un marchand de tableaux.

— Que me donnez-vous de cette toile ?

— Vingt francs.

— Vous plaisantez ! je ne meurs pas encore de faim...

Alors le marchand :

— C'est bien ! j'attendrai.

LA CHUTE DE BERNE

En furetant dans de vieux papiers de famille, j'ai découvert cette ancienne chanson laquelle est intitulée : « Chute de Berne 1798 ». C'est une sorte de dialogue chanté, qui n'a rien de bien merveilleux, la rime en est passablement défectueuse ; mais elle est bien de l'époque et c'est pour son originalité qu'il nous a paru bon de la faire connaître aux lecteurs du *Conteur vaudois*, amateurs de vieilles choses.

La voici, telle qu'elle est écrite :

— Qu'est-ce que j'entends par là-bas dans les vallons?
Beaucoup de soldats en bataille avec des canons,
Je voudrais savoir dès aujourd'hui ce qu'ils deman- [dent,
Pourquoi sont-ils venus ici, sera-ce pour me prendre?

— Berne, ce sont des chasseurs vaudois, ne les vois- [tu pas !
Ils viennent te jouer un bal n'en doute pas
Sont des Français et des Vaudois au moins cent mille!
Qui te feront marcher au pas malgré toi et ta ville.

— J'ai bien de quoi vous recevoir, mes beaux mes- [sieurs,
J'ai des Allemands en grand nombre remplis de cœur,
Des Allemands, des Ormonens, au moins vingt mille;
Qui défendront mon arsenal et soutiendront ma ville.

— Berne tu fais la difficile, tu as grand tort,
Nous allons bombarder ta ville, écraser tes forts,
Nos canonniers et bombardiers sont sans relâche,
Te briseront, te massacreront sans te faire de grâce.

— Puisque je suis abandonnée, ma foi ne faut
Pas faire comme la Vendée, subir l'assaut;
Ah ! général, bon général ! je veux me rendre,
Mais défendez à vos soldats de piller ni de prendre.

— Berne si tu eusses rabattu auparavant
Quelque chose à ton peuple, il en était temps.
Tu avais de l'or et de l'argent en abondance
Tu aurais conservé tes trésors, à présent ils sont en [France.

— Adieu mes Vaudois pour toujours! Berne je meurs.
Si vous m'aviez tendu secours dans mes malheurs,
J'avais de l'or et de l'argent en assurance
Mais vous m'avez tourné le dos, ils sont allés en [France.

C. C.

DONNELOYE

Nous empruntons au *Journal d'Yverdon* les intéressants renseignements que voici sur l'origine du nom de Donneloye.

Grâce à l'obligeance de M. Louis Billaud, officier de l'état-civil à Donneloye, nous avons pu consulter une courte étude sur les paroisses catholiques du canton de Vaud, des origines au seizième siècle, et en particulier Donneloye, due à la plume de M. Maxime Meymond, archiviste cantonal. Nous lui empruntons quelques détails que nous compléterons au fur et à mesure que cela nous paraîtra nécessaire.

L'origine du nom est très difficile à établir, à moins d'admettre l'opinion de Mgr Besson, un érudit en cette matière, qui fait venir *Dompneloye* de *Dom Elizius* (saint Eloi), nom vénéré dans nos campagnes, au moyen-âge, au même degré que celui de saint Martin.

A Moudon, il y avait au treizième siècle, un pont Saint-Eloi, qui reliait la ville principale au quartier de Mauborget, sur la rive droite de la Broye, et une chapelle dite du « Pont Saint-Eloi ».

On peut également citer à Orbe, l'ancienne chapelle de Saint-Eloi, fondée en 1424 par l'ermite Girard Borellier. Elle avait donné son nom à tout un quartier qui l'a conservé (arrêt de Saint-Eloi du tramway électrique).

Quant au terme de Dompneloye, appliqué au quinzième siècle à la localité, il n'a rien d'étonnant. Ces transformations étaient fréquentes comme le prouve le nom de Donatyre, qui devient à la même époque *Dompna Tecla* (sainte Tecla).

Au douzième siècle déjà, l'église de Donneloye était paroissiale. Vers 1174, son premier curé connu, Rodolphe, *sacerdos,* paraît comme témoin pour un acte de donation du comte de Gruyère à l'Abbaye de Montheron.

En août 1291, le patronat de cette église, dont la valeur s'élevait à 6 livres, est cédé par le chapitre à l'évêque qui le lui engage immédiatement. En 1397, le chapitre perçoit les 6 livres comme remplaçant de l'évêque. Ce droit resta finalement en possession au chapitre, mais lors de la fondation du collège ou maîtrise des Innocents, à la Cathédrale, en 1419, par l'évêque Guillaume de Challand, celui-ci dota la nouvelle institution de différents revenus, en particulier du personnat de l'église de Donneloye. Il en résulta que le chapitre prit l'habitude de nommer curé bénéficiaire de l'église de Donneloye, l'un des prêtres chargés de l'enseignement au collège des Innocents. Ce fut, en 1356, D. Pierre Marmand, de la famille de Chuard, de Cugy, qui devint ensuite curé d'Estavayer. C'est lui qui, en vertu d'une convention passée avec la communauté de Prahins, desservit la chapelle de Saint-Grat, fondée par une famille Nobloz, de la même localité.

Le curé Jean était le titulaire de la paroisse de Donneloye, en 1177. Puis vint Guillaume de Gimel (originaire de Cugy), que nous retrouvons à Cugy, en 1325, en qualité de vicaire. Nicolas de Cugy lui succède à Donneloye, remplacé en 1360 par Guillaume de Bougy, nommé plus tard prévot du chapitre. Nommons encore Jean de Saint-Oyens; Jean Magnin, chapelain de Lausanne, de 1408 à 1421; Pierre Courtechaulx (plus exactement Courtebauche), mort en 1454 ; Jacques Uldriet, de Lully (Broye), familier de l'évêque Georges de Saluces, 1454 à 1485; Bertrand de Vagnerax, chanoine, jusqu'en 1496; enfin, Pierre Marmand, que nous citions il y a un instant.

Lors de la visite des églises du diocèse de Lausanne, en 1416, Dompneloye vit arriver, le dimanche 29 novembre, les commissaires épiscopaux qui déclarent ensuite que la paroisse de Dompnelluef compte 80 feux environ, tout bons paroissiens, dont aucun n'a été excommunié *(bonos parrochianos, nullos excommunicatos,* dit le procès-verbal que nous avons sous les yeux). Il ajoute que le curé de cette paroisse est Johannes Magnini, qui n'y réside pas, mais la fait desservir par D. Pierre d'Arrissoules.

En 1453, le 10 septembre, seconde visite, plus importante encore. Cette fois-ci, le curé est Pierre Courtebauche, qui a comme remplaçant D.-Jean

Vacheron. Les commissaires ordonnent « de faire une armoire pour y déposer le Saint-Sacrement, d'assurer le luminaire perpétuel et de confectionner une croix neuve pour les Pâques prochaines, ainsi que deux candélabres de bois peint et ferré, de vitrer la fenêtre du chœur, de paver l'église, d'approprier le mur du chœur, de mettre une serrure à l'armoire qui touche à l'autel, à la troisième voûte, sous le clocher, de clore le cimetière et de faire les inventaires accoutumés ». L'autel était d'ordre secondaire. Il a disparu lors de la transformation de la paroisse, au temps de la domination bernoise. La cure, les prés et les terres devinrent la propriété d'un particulier. Berne garda les dîmes, soit 26 muids de blé et les cens, évalués à 10 florins et 12 coupes de blé, c'est-à-dire une part très appréciable des biens ecclésiastiques. *A. J.*

L'esprit d'autrefois. — Un soir, dans un bal, Aurélien Scholl marche par mégarde sur la traîne d'une dame qui d'ailleurs était outrageusement décolletée.

— Fichu maladroit ! s'écrie la dame.

— Je vous demande pardon, madame, répondit Scholl sans se déconcerter. Mais ce fichu ferait bien mieux sur vos épaules que dans votre bouche.

Aux champs. — Favey à Grognz : Eh ! qu'est-ce que t'as donné à ta vache, l'autre jour, quand elle a été malade.

— Un quart de térébenthine.

Le lendemain, Favey à Grognuz : Eh bien, il était joli, le conseil que tu m'as donné l'autre jour; j'ai donné à ma vache un quart de térébenthine et elle est morte.

— La mienne aussi, répond tranquillement Grognuz.

LE VOYAGEUR SENTIMENTAL OU MA PROMENADE A YVERDON

(Suite.)

Sur le front on lit ces mots :

Mortel, contemple ce qui fut l'objet de ton culte.

Au bas du front :

Cherche les yeux dont un regard lançait l'amour.

Dans l'endroit qu'ornaient ses lèvres :

C'est là le lieu que tu couvrais de tes baisers de flamme.

Plus bas :

Voilà les bras dont tu sentis les ravissantes étreintes.

Plus bas encore :

De ce cœur qui palpitait contre le tien, de cette source de délices, de tout ce que j'étais, demande à la nature ce qu'elle a fait ?... Je suis sa réponse.

O mes amis ! qui buvez aveuglément dans la coupe des plaisirs, qui livrez vos cœurs à toutes les séductions, et qui croyez que de brillantes fleurs ne cachent point de cruelles épines, venez dans ma solitude, venez ! La nature vous conduira, par un chemin de roses, à mon bosquet chéri : ses dehors charmeront vos sens : vous croirez entrer dans le temple d'une éternelle volupté, et vous verrez... le squelette !

Il est suspendu sur un puits, dont le nom est l'Eternité.

On en voit déjà quelques débris engloutis dans ce gouffre, d'où rien ne ressort. Sur les bords du puits sont gravés ces mots :

Tout y tombe.

Le départ.

Ne trouvant point de berline à louer, et les chemins étant couverts de glace, je pris le parti d'atteler ma jument avec celles de mes amis, et de partager le siège de maître Cukin. Vous ne connaissez pas maître Cukin ? Or donc, quand vous verrez un cocher bien flegmatique, bien droit, bien empesé, et menant ses chevaux de l'air dont on prie Dieu, dites : « Le voilà, c'est maître Cukin ! » Il se croyait d'une tout autre importance que ses confrères, parce qu'il avait quelques études pour obtenir une place de curé en Savoie.

Quoi ! vous avez été curé ! s'écria un de mes compagnons, du fond du carosse ! eh ! maître Cukin, sauriez-vous distinguer un âne d'un cheval ?

— Moi, monsieur ! quand vous seriez entre mille chevaux, je vous trouverais bien encore...

Il me regarda en souriant, tout enchanté de sa réponse, et en secouant la tête, comme pour me dire : « qu'il s'y frotte ! »

— Mais, mon ami, lui dis-je, comment vous y preniez-vous pour composer un sermon ?

— Comme tant d'autres; je donnais ce que je pouvais, résigné d'avance à la damnation de mes auditeurs.

— A merveille, maître Cukin ! N'avez-vous point fait le panégyrique de quelque saint, dans vos fonctions pastorales ?

— Sans doute, monsieur, et je n'y mettais pas grande façon. J'avais une multitude de sermons imprimés, je prenais un lambeau de celui-ci, un lambeau de celui-là; je cousais le tout ensemble, et voilà mon saint magnifiquement équipé !

— C'est-à-dire que vous l'affubliez d'un habit d'arlequin ?

— Précisément ! si ce n'est pas la méthode la plus difficile, c'est au moins la plus suivie. Je ne reçus jamais de si pompeux éloges. J'en ris encore sur mon siège toutes les fois que j'y pense.

— Quel péché frondiez-vous le plus, maître Cukin; ce n'était pas l'ivrognerie ?

— Je touchais rarement cette corde. Quand je parlais contre le vin, mes voisins se riaient de moi; quand je parlais contre l'amour, je faisais rire mes voisines.

— Vous traitiez avec douceur vos brebis ?

— Il le fallait bien; vous en jugerez. Une d'elles, la tête couverte d'un voile fort épais, vint se confesser à moi :

— Etes-vous mariée ?

— Hélas ! oui; et malgré cela, j'ai reçu quelques présents de Colas.

— Et puis ?

— Quelques baisers de Mathurin.

— Et puis ?

— J'ai péché... avec...

— Avec un troisième ?

— Hélas ! oui; mais je n'ai rien fait de plus.

— Et quel était ce malheureux pécheur ?

— C'était vous, monsieur le curé.

Après ces mots, Cukin tira sa tabatière, et m'offrit une prise d'un air si amical ! Sa bonhomie et la prise de tabac m'attachèrent à maître Cukin ; je veux consigner ici son histoire : il s'en tiendra, s'il est possible, encore plus droit sur son siège.

Histoire de maître Cukin.

Je suis d'une bonne famille de Savoie; tel que vous me voyez, je pourrais vous montrer des lettres de noblesse, de plus de deux cents ans d'antiquité... Maître Cukin prononça ces mots, en me regardant d'un air qui sentait son origine, et en retirant son bras pour cacher un trou au coude, que je ne fis pas semblant d'avoir vu. Après une pause, pour laisser naître mon respect, il poursuivit d'un ton de dignité :

— Mon arrière grand-père mangea ses terres, et laissa peu de chose à mon grand-père, qui ne laissa rien à mon père, qui ne m'a rien laissé... et me voici... J'avais plusieurs frères. L'indigence de mon père ne lui permettant pas de nous pousser dans le monde, mes frères se firent tailleurs, cordonniers, etc. Moi, me sentant des inclinations plus relevées, je fis des études; j'appris quelques mots de latin et la messe par cœur, et j'obtins une très chétive cure. Il s'en présenta une meilleure ; je devais l'emporter sur mes rivaux : malheureusement un jour que je m'étais hasardé à prêcher contre l'ivrognerie, j'entrai dans un cabaret ; il faisait chaud, j'étais altéré, et...

— Et le diable vous tenta ?

— Hélas ! oui, monsieur; il me joua un tour de son métier; il me fit avaler plus de vin que je n'en pouvais porter. Le lendemain je me trouvais sur mon lit, sans savoir comment j'y étais venu. Mon histoire se divulgua, et adieu la cure ! De dépit, je renonçai au soin des âmes; je quittai le pays; j'embrassai la profession de voiturier, et me voici.

— Vous fîtes un terrible saut, du siège d'une cure à celui d'un carrosse.

— J'en eus bien un peu de honte et de regret; mais je me consolai en voyant que les chevaux étaient bien plus faciles à conduire que les hommes, et qu'ils me laissaient aimer et boire tout à mon aise.

— Vous êtes-vous marié, maître Cukin, depuis votre arrivée en ce pays ?

— Oui, monsieur... Hélas ! je ne le suis plus, ajouta-t-il avec un soupir qu'il donnait sans doute à sa femme.

— Avez-vous eu quelques enfants ?

— J'en ai eu quatre; le dernier coûta la vie à sa mère.

— Vous l'aimez sans doute autant que les autres !

— Oh ! monsieur, je l'aimais pour lui et pour celle qui l'avait mis au monde... le pauvre Charlot !... il était si joli; c'était le vivant portrait de sa mère; quand je le baisais, je croyais les embrasser tous deux. Au retour de mes voyages, vous eussiez vu mes petits Cukins, joyeux de mon arrivée, sauter, danser autour de moi, me presser de leurs petits bras, et vouloir tous le premier baiser.

— Et maintenant ?...

— Hélas ! la mort me les a pris tous... je rentre dans ma maison comme dans une maison étrangère; je n'y trouve rien... plus rien, et n'ai d'autre désir que de recommencer un voyage...

— Mon cher Cukin, la mort frappe tous les hommes indistinctement.

— Je le sais bien, monsieur; mais il me semble que chacun ne devrait quitter la vie qu'à son tour... Le pauvre Charlot, par exemple... ne devais-je pas mourir plutôt que lui ?... Si, du moins, le ciel me l'avait laissé ! tenez, monsieur, je suis bien misérable; mais j'aurais donné, sans regret, chevaux et voiture, tout ce que j'ai, pour le conserver... Pauvre Charlot !... je ne te verrai plus !...

En achevant ces mots, il essuya quelques larmes avec la manche de son manteau, ne s'embarrassant plus que j'y visse le trou... qu'il m'avait caché en me parlant de sa noblesse.

— Mon ami, il faut vous remarier; vous pourriez avoir un nouveau Charlot.

— Oui, monsieur, mais je pourrais le perdre encore !

Cet homme sera toujours mon cocher. Quand l'ennui, qui va si souvent en carrosse, me gagnera, je monterai sur le siège de maître Cukin, qui me contera son histoire; il me parlera de Charlot; il passera sur ses yeux mouillés de pleurs sa vieille manche, en oubliant l'honneur de ses ancêtres; et je lui dirai :

— Maître Cukin, la sensibilité de l'âme, voilà la vraie noblesse !

(A suivre.) M. VERNES.

ROYAL BIOGRAPH. — Cette semaine, « L'Affaire Graziella Garelli », splendide comédie dramatique moderne en 4 actes, avec la célèbre vedette Pauline Frederick; « Picratt et son frère de lait », un des plus récents succès de fou rire en 2 actes de l'acrobatique Picratt; « l'Electrification de la ligne du Gothard », merveilleux film documentaire en 2 parties, tourné par les soins de la Maison Brown, Boveri et Cie, à Baden. Programme artistique et de bon goût. Dimanche 7, deux matinées, à 2 h. 30 et 4 h. 30. Tous les jours, matinée, à 3 h.; soirée à 8 h. 30.

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE
SE BOIT GLACE G.162 L

Rédaction : Julien Monnet et Victor Favrat.
J. Monnet. édit. resp.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.